

Lempaut

| BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES | N°6 | JUILLET - AOÛT- SEPTEMBRE - OCTOBRE 2021 |

MAIRIE DE LEMPAUT

Place de la Mairie
81700 Lempaut

Téléphone | 05 63 75 51 22
Fax | 05 63 75 40 66
E-mail |
mairie.lempaut@wanadoo.fr

Horaires

► Lundi, mardi

7h45 - 12h | 13h - 17h45

► Mercredi

8h30 - 12h

► Jeudi

8h - 12h | 13h30 - 16h15

► Vendredi

8h45 - 12h | 13h30 - 16h15

► Samedi

9h - 12h

(Permanence du maire,
pas de secrétariat)



L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Horaires

Du lundi au vendredi
8h45 - 12h



INFOS COMMUNE

Pour recevoir
les informations
et l'actualité de la mairie
par mail, envoyez
vos coordonnées
à l'adresse suivante :
lempaut.info@orange.fr



LE MOT DU MAIRE

Chères Lempautoises et chers Lempautois,

La crise sanitaire liée à la COVID-19 voit, je l'espère, le bout du tunnel. Grâce à la vaccination, nous pouvons reprendre une vie un peu plus normale. Cette démarche, ne peut être complètement efficace que grâce à votre soutien et votre concours. Alors, vaccinez-vous !

C'est une nouvelle rentrée, les enfants ont repris le chemin de l'école, les parents leur vie professionnelle. La vie associative a retrouvé son dynamisme, des manifestations sont prévues...

Toute l'équipe municipale est mobilisée pour agir au quotidien, pour vous accompagner, pour répondre à vos questions et remarques. Nous sommes nombreuses et nombreux à partager la même envie de faire vivre notre commune, à travailler ensemble pour rendre notre village encore plus agréable et vivant.

« Bien vivre ensemble »

Le Maire
Jean-Éric MYRTHE

Info Cimetière

La commune se lance courant octobre dans une expérience inédite ! Engazonner une partie du cimetière sur le pourtour et autour du columbarium afin de faciliter l'entretien.



Travaux



ENTRETIEN DES FOSSÉS

L'entretien courant des fossés consiste à enlever les matériaux indésirables, tels que les branches d'arbre, amas de terre, de sable, de graviers, de galets apportés par les eaux, et curer le fossé pour le ramener à son état initial et restaurer sa fonctionnalité hydraulique.

RÉFECTION DE VOIRIE

Remise en état du Chemin de la Devèze, du Chemin d'En Fabre, et du Chemin de la Crigné.

ÉCOLE

► Nous souhaitons la bienvenue à Alexa RODRIGUEZ qui a rejoint l'équipe périscolaire de l'école en tant qu'agent de restauration scolaire et d'entretien.

► Cette année nous accueillons aussi Océane SINICO en service civique, qui en lien avec l'équipe périscolaire, proposera et animera des activités pour les enfants autour de projets de sensibilisation à l'environnement. Elle aura la responsabilité de la bonne gestion du tri des déchets au sein de l'école. De plus elle aura pour mission l'animation du futur Conseil des Jeunes au sein de notre village.

► Un nouveau préau a vu le jour au sein de l'école. Il a été aménagé dans la partie basse de l'école, sous la cour de récréation, à coté du potager. Il permettra aux enfants d'avoir un nouvel espace à l'abri des intempéries mais aussi de la chaleur, dans un environnement verdoyant.



Tu as des idées, des projets, des envies...
Tu veux faire bouger les choses
Deviens acteur de ton village !

*Rejoins le Conseil
et participe aux projets
des jeunes de Lempaut*

*Réunion de rencontre
et d'information*

VENDREDI 15 OCTOBRE DE 18H30 À 19H30

Salle des associations,
place de l'Église à Lempaut

L'installation du Conseil des Jeunes qui a été suspendue l'année dernière suite à la crise sanitaire, revoit le jour !

Le Conseil des Jeunes de Lempaut est créé pour connaître les avis, les envies, les besoins des 8-15 ans (classe de CM1 à classe de 3^e) du village. C'est un comité consultatif auprès du Conseil Municipal, dont les objectifs sont :

- Favoriser le lien entre les jeunes du village et la municipalité.
- Mener des initiatives et projets portés par les jeunes.
- Représenter les jeunes du village devant le Conseil Municipal.
- Valoriser l'exercice de la citoyenneté dès le plus jeune âge.

Les élections se tiendront à l'école pour les jeunes Lempautois de CM1 et CM2. Les jeunes de collège qui sont intéressés peuvent déjà déposer leur candidature auprès de la mairie.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

- Depuis le 11 avril 2017, notre communauté de communes "Lauragais Revel Sorèzois" s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).
- Le PLUI vise à planifier et gérer le développement et l'aménagement du territoire, sur l'ensemble des 28 communes de l'intercommunalité. Il est établi dans un but d'intérêt général.

- Élaboré en partenariat avec l'ensemble des communes du territoire qui sont au cœur du dispositif, le PLUI définira les grandes orientations d'aménagement en termes d'environnement et de cadre de vie, d'habitat, de mobilité, d'économie... sur notre territoire
- L'élaboration de ce Plan Local d'Urbanisme Intercommunal a pris du retard dans sa conception.

Nous, communes, il nous faudra patienter encore un petit moment (report de 6 mois, soit fin du 1^{er} semestre 2022) pour pouvoir réaliser nos projets. Nous dépendons de la loi zéro artificialisation, qui vise à penser les villes et les aménagements urbains tout en préservant les espaces naturels, agricoles et forestiers.

- Malgré tout nous défendrons notre projet initial.



Le service du SIPOM est à l'écoute des citoyens. Dès que nécessaire, il ajoute des conteneurs. Ceux avec couvercle jaune (tout ce qui peut se trier et être recyclé) sont à développer au détriment des conteneurs à couvercle vert. En effet, ce sont ces derniers qui coûtent le plus cher.

Petit rappel : ne pas mettre de déchets compostables dans les poubelles à couvercle vert, utiliser les composteurs (à disposition gratuitement au SIPOM).

PLAN D'ADRESSAGE COMMUNAL

La commune a mis à jour son adressage (important pour la fibre, la poste, les interventions d'urgence...). Les nouvelles plaques seront achetées en 2022.



La mairie cherche un deuxième jeune Lempautois ou Lempautoise pour effectuer un service civique au sein de l'équipe du périscolaire de l'école à partir du mois de novembre 2021.

QU'EST CE QU'UN SERVICE CIVIQUE ?

Le service civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de **16 à 25 ans**, sans condition de diplôme, étendu jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. Le service civique est indemnisé pour une durée hebdomadaire de **24 h par semaine** sur une période de **8 mois**.

Missions :

- Participation à l'organisation et l'animation des temps périscolaires.
- Mise en place d'animations autour de la gestion des déchets et du recyclage à l'école.
- Animation de la page ENT du périscolaire.

Merci de déposer votre candidature à la mairie (CV + lettre de motivation).

Nouveau Site Internet

En 2020, l'arrivée de la nouvelle équipe municipale accélère la réflexion des élus sur les moyens de communication dont dispose la commune et les pousse à améliorer les relations entre les élus et les citoyens. Dans notre réflexion, le bulletin municipal conserve son importance

et sort de son format annuel pour être édité plusieurs fois par an. De plus la commune va se doter prochainement d'un tout nouveau site internet offrant une information complète et actualisée. Nous vous tiendrons informés de sa mise en ligne.

AGENDA DES MANIFESTATIONS

| NOVEMBRE |

| Jeudi 11 novembre

Cérémonie de l'anniversaire
de l'Armistice de la Grande
Guerre de 1914-1918,
aux monuments aux morts.

| Samedi 27 novembre

Soirée
Vin nouveau & Châtaignes
À partir de 20h, salle des fêtes
Uniquement sur réservation,
jusqu'au 17 novembre
au secrétariat de la mairie
au 05 63 75 51 22.

| DÉCEMBRE |

| Vendredi 17 décembre

Repas des aînés
12h – Salle des fêtes
Réservation au secrétariat
de la mairie au 05 63 75 51 22

L'ADMR de Puylaurens,
associatif de services
à la personne,
recherche des
bénévoles pour de
l'accompagnement aux
personnes et divers
secrétariats.
Contact :
Mme NEIGRE Yvonne
06 07 30 70 79

L'Association Ailes
à Revel,
association
d'insertion par l'emploi,
recherche du
personnel.
Contact :
Giovana 05 61 27 51 60



Extinction de l'éclairage public

Un test de coupure de l'éclairage public
de 1h à 5h du matin va être effectué d'ici la fin
de l'année dans certaines zones du village.

le Centre Bourg (56 points lumineux),
L'hortie et la Rastouille (11 points lumineux),
La Jaurezié (7 points lumineux),
La Plauze (18 points lumineux)

Une extinction de l'éclairage public une partie de la nuit c'est

Réaliser des économies budgétaires
Réduire la consommation d'énergie
Protéger la biodiversité
Préserver le ciel nocturne

Et la sécurité ?

La coupure nocturne n'a aucune incidence
sur l'augmentation des délits.
Côté sécurité routière l'extinction nocturne
n'augmente pas les accidents,
au contraire les automobilistes ont même
tendance à réduire leur vitesse.